

Victoriaville, le 29 juin 2020

À l'attention du président de la commission du BAPE, M. GEORGES Lanmafankpotin
Projet de restauration réservoir Beaudet,
Victoriaville

M. le Président, je me présente, Camil Chabot, agriculteur et Président du Groupe Conseils Agro Bois-Francis.

Le Groupe Conseils Agro Bois-Francis est un organisme à but non lucratif qui fait partie de la grande famille de Club Conseils en Agroenvironnement, et qui maintenant, est aussi membre du regroupement provincial "VIA Pôle d'Expertises en Services-conseils Agricole" ([Site internet](#)). Nous offrons des services en agronomie et ingénierie depuis plus de 22 ans pour une multitude d'entreprises agricoles. Nous sommes également impliqués dans la réalisation de mandats pour diverses entreprises, municipalités, et ministères. Depuis 2013 nous sommes interpellés par la Ville de Victoriaville dans le projet de restauration du réservoir.

En 2014, nous avons déposé une première étude sur l'état de la situation agricole en amont du Réservoir. Plus tard en 2018, une caractérisation plus détaillée des activités agricoles fut réalisé grâce à un programme Prime-Vert. Suite à cette dernière et à la présence du programme Prime-Vert, nous travaillons actuellement à la mise en oeuvre d'un plan d'action pour réduire l'érosion des terres agricoles. Afin de mener à bien ce projet d'envergure, nous avons mis en place des comités aviseurs réunissant des acteurs du milieu tels que COPERNIC, l'UPA, la Ville de Victoriaville, les MRC, le MAPAQ, le CISA, etc. pour faire connaître nos actions et nous donner l'orientation nécessaire à l'obtention de résultats concrets. J'ai personnellement assisté à toutes ces réunions mais aussi à la présentation des multiples études menées par les autres parties de ce projet, dont celles de Copernic, des universités, de l'IRDA, et d'autres.

À la lumière de toutes ces études, un constat scientifique semble confirmer que la provenance des sédiments accumulés dans le réservoir, proviendraient en majorité de l'érosion des berges et une plus petite partie, des sols arables en amont du Réservoir Beaudet. La perte de sol arable sur nos terres agricoles est très néfaste à long terme et personne ne souhaite cette situation. Bien que les propriétaires d'entreprises agricoles soient de plus en plus conscients des pertes encourues par leurs pratiques agricoles, beaucoup de formation, d'accompagnement et de suivi sont nécessaires pour adapter les pratiques agroenvironnementales aux entreprises agricoles déjà en place. L'agronomie a beaucoup évolué au cours des dernières années, et, pour être durable et diminuer son impact sur l'environnement, elle a constamment besoin de s'appuyer sur la recherche et l'expérimentation. Malheureusement les Agriculteurs et Agricultrices sont souvent les bailleurs de fonds de ces recherches et parfois en assument seuls les risques et les pertes.

La restauration du réservoir Beaudet semble inévitable et vitale pour assurer l'approvisionnement en eau potable des citoyens et industries de Victoriaville et ses environs. Sans aucune intervention, ce précieux ouvrage perdra l'utilité pour laquelle il a été conçu.

Dans le document "pdf PR5.2 " Réponses aux questions et commentaires, produit par SNC Lavalin, en page 5, question 2, mise en contexte, Le Promoteur déclare: "La Ville s'engage à déposer au

MDDELCC et à mettre en oeuvre un plan de gestion du Bassin versant du réservoir Beaudet avant la réalisation du projet de restauration. "

Dans une telle éventualité, ce plan de gestion du bassin versant du Réservoir devra être accompagné d'un plan de financement adéquat pour acquérir l'acceptation et l'adhésion des propriétaires occupants le territoire.

À l'heure actuelle, les programmes agricoles disponibles (comme Prime-Vert), sont loin d'être suffisants et de couvrir l'ensemble des mesures suggérées aux divers plans d'action. Et pour cause, toute mesure exceptionnelle demande un investissement exceptionnel. Il est temps de mettre en place au Québec de réelles mesures de rétributions des biens et services environnementaux en milieu agricole, comme le présente ce document du *Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation* : [La rétribution des biens et services environnementaux en milieu agricole.pdf](#). Le secteur acéricole et forestier en aurait besoin tout autant !

En parallèle, des actions concrètes devraient être réalisées dans la rivière Bulstrode pour favoriser une qualité fluviale adéquate dans certains secteurs névralgiques, comme le proposent les Projets pilote des MRC Arthabaska et Érable. Ces actions permettraient autant la mobilisation des riverains engagés que la mise en action des autres. Bien entendu, toutes réalisations d'actions ou d'ouvrages hydro-agricoles pour améliorer la situation doivent être faites sur une base volontaire.

En terminant, le GCABF ne peut s'opposer au projet de restauration du réservoir Beaudet à Victoriaville. Toutefois, dans l'éventualité où un plan de gestion du bassin versant serait nécessaire, nous espérons que la Communauté Agricole disposera de moyens nécessaire substantielle pour mener à bien cette mission.

En espérant que mes réflexions et observations sauront vous guider pour la suite de cet important projet,

Accepter M. le Président mes salutations distinguées.

Camil Chabot
Président Groupe Conseils Agro Bois-Francis

